

Au cours de l'année scolaire 1956-1957, le gouvernement fédéral a fait connaître son intention de distribuer 50 millions aux universités et collèges canadiens pour des fins de construction et d'équipement. Les subventions ne doivent pas excéder 50 p. 100 du coût de chaque entreprise de construction ou d'équipement, compte tenu de la population de chaque province. La Caisse des subventions est administrée par le Conseil des Arts du Canada, institué le 28 mars 1957. Jusqu'au 31 mars 1959, 31 institutions avaient reçu un total de \$12,816,564. Le Conseil a aussi été doté d'un fonds de 50 millions pour l'octroi de bourses d'études et autres dons en vue de favoriser les arts, les humanités et les sciences sociales. (Voir pp. 411-413).

PARTIE II.—INITIATIVES CULTURELLES

Section 1.—Les arts et l'enseignement*

Écoles de beaux-arts, galeries et musées.—Les beaux-arts sont sujet facultatif au programme de la faculté des arts d'un certain nombre d'universités; ils peuvent y être choisis entre cinq ou six matières ou plus pour un an ou deux. L'Université Mount-Allison (N.-B.) et les Universités de la Saskatchewan et du Manitoba offrent un nombre suffisant de cours pour conduire au grade de bachelier avec spécialisation en beaux-arts. A l'Université de Toronto, on peut suivre un cours de baccalauréat ès arts avec spécialisation en histoire de l'art et en archéologie de même qu'un cours pour gradués en ce domaine. Des sections des beaux-arts ont été instituées à McGill en 1948-1949, à l'Université de la Colombie-Britannique en 1949-1950 et à l'Université de l'Alberta en 1953-1954; l'Université McMaster a rouvert sa section des beaux-arts en 1951.

Il naît souvent de la confusion de ce que certaines universités mettent l'accent sur l'histoire et d'autres sur la pratique des beaux-arts. En 1958, la Galerie nationale a organisé une conférence des départements des beaux-arts des universités et un mouvement a été lancé en vue d'en arriver à une juste proportion entre les cours d'histoire et la pratique. Il a été également proposé d'établir un second centre d'études spécialisées (en plus de celui de Toronto) et de préférence à Montréal.

Il existe aussi des écoles de beaux-arts qui n'exigent pas de grade universitaire particulier parce qu'elles s'occupent davantage du développement technique de l'artiste. Les plus connues sont:

- Nova Scotia College of Art, Halifax (N.-É.);*
- École des Beaux-Arts, Québec (P.Q.);*
- École des Beaux-Arts, Montréal (P.Q.);*
- School of Art and Design, Musée des Beaux-Arts de Montréal, Montréal (P.Q.);*
- Ontario College of Art, Toronto (Ont.);*
- University of Manitoba School of Art, Winnipeg (Man.);*
- School of Art, Regina College, Regina (Sask.);*
- Provincial Institute of Technology and Art, Banff School of Fine Arts, Banff (Alb.) (affiliée à l'Université d'Alberta, Edmonton);*
- Vancouver School of Art, Vancouver (C.-B.).*

Les cours peuvent, selon les besoins de chaque élève, se prolonger jusqu'à quatre ans. Des cours d'été sont donnés par certaines des institutions ci-dessus, par les universités et par divers groupements indépendants.

Les galeries d'art et les musées publics des principales villes rendent de précieux services aux adultes et aux enfants. Classes du samedi pour enfants, visites accompagnées pour écoliers et adultes, causeries radiophoniques, conférences et souvent et concerts, autant d'initiatives qui figurent aux programmes des diverses galeries d'art. Plusieurs font circuler dans les alentours des expositions ambulantes. Des organisations comme la *Maritime Art Association*, le *Western Canada Art Circuit*, le *Saskatchewan Arts Board* et l'*Art Institute of Ontario* ont été fondées pour exercer une action régionale. La Galerie nationale du Canada poursuit un programme analogue à l'échelle nationale.

* Revu sous la direction du directeur de la Galerie nationale du Canada (Ottawa).